

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
8 RUE DES SOURCES

19330 FAVARS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL

DU 26 OCTOBRE 2017

Le Comité Syndical s'est réuni le jeudi 26 octobre à 16 H 30 au siège du syndicat sous la présidence de Mr DESNOTS Jean-Paul,

délégués présents :

Messieurs DESNOTS et DELVERT (FAVARS)
Messieurs CHASTANET et DUQUAY (ST CLEMENT)
Madame BORIE et Monsieur DUQUESNOY (ST HILAIRE PEYROUX)
Monsieur DUPAS (ST MEXANT)
Monsieur GOLFIER (STE FEREOLE)
Madame PATRAUD (VENARSAL)
Madame MAURY et Monsieur BREUIL (ST GERMAIN LES VERGNES)
Monsieur VERGNE (CHANTEIX)

.....

Autres personnes présentes :

Mme GERAUD, Mme SERVARIE et Mr PLANAS agents du Syndicat

I - Règlement intérieur du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont

Le Syndicat a décidé de mettre en place un règlement intérieur.

Une première mouture de ce règlement intérieur a été transmise à tous les délégués pour lecture et correction.

Le Comité Technique a émis un avis favorable le 04 juillet 2017.

La délibération concernant l'adoption du règlement intérieur a été lue par Monsieur le Président et acceptée à l'unanimité

II - Vote des tarifs pour la facture d'eau 2018

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2018 :

Abonnement 2018 : **88 € HT**

Location du compteur 2018 : **1,70 € HT**

Mètre cube consommé en 2018 : **1,28 € HT**

Taxe Agence de Bassin 2018 : **0,06 € HT par mètre cube d'eau consommé**

III - Divers

➤ Travaux terminés

Les travaux du PAB de SAINT MEXANT sont achevés. Compte tenu de la difficulté de réalisation de ceux-ci (nombreux réseaux enterrés, nombreux branchements particulier, grande profondeur d'intervention) le Syndicat est satisfait de la prestation de l'entreprise intervenante SOGEA

➤ Travaux en cours

La première tranche de la restructuration du réseau jusqu'à SAINTE FEREOLE a débuté semaine 36. L'ensemble des traversées de route sous la D 44 et sur le délaissé de Laborde a été réalisé.

La pose de la conduite principale a commencé le long de la D 44.

Le Syndicat est satisfait de la prestation de l'entreprise MIANE et VINATIER qui réalise ceux-ci.

➤ Relève des compteurs d'eau

La relève des compteurs d'eau se termine, il reste une partie de la commune de SAINT GERMAIN LES VERGNES à relever.

➤ Loi NOTRE

Le Président a pris l'initiative d'organiser plusieurs réunions au siège du syndicat en présence de la Vice-Présidente de l'Agglo Madame BRASSAC-DIJOUX en charge de l'eau potable dans le but de faire le point sur l'état d'avancement de cette prise de compétence par l'Agglo de Tulle.

A l'issue de ces réunions de travail, il semble que l'Agglo ne serait pas hostile à rétrocéder sous certaines conditions la gestion de l'eau aux syndicats des eaux exerçant sur les communes de l'Agglo.

Les Présidentes et Présidents des autres syndicats qui assurent cette compétence eau sur les communes de l'Agglo étaient invités à ces réunions.

Une prochaine réunion de travail doit avoir lieu le lundi 6 novembre à EYREIN avec la participation des 7 syndicats couvrant l'Agglo de TULLE.

Mr DESNOTS en accord avec les délégués de nos communes a prévu une réunion d'information à l'attention des Maires des huit communes adhérentes de notre syndicat le jeudi 7 décembre à 18 heures.